

# Ce qui évolue dans le cahier 10

Mise à jour : 14/10/2017

## Une nouvelle organisation du CAHIER N°10 de la FFSBFDA

Le CAHIER N°10 est maintenant découpé en 11 cahiers à thèmes (cahiers A à K).

- Cahier A : Techniques de canne de combat
- Cahier B : Progression technique (les Pommeaux édition juin 2017)
- Cahier C : Techniques bâton fédéral
- Cahier D : Progression bâton fédéral (à paraître)
- Cahier E : Progression technique grades spécialités (édition juin 2017)
- Cahier F : Annexe Canne de défense (à paraître)
- Cahier G : Annexe Canne Savate (à paraître)
- Cahier H : Annexe Bâton de Joinville (à paraître)
- Cahier I : Règlement d'arbitrage
- Cahier J : Règlement des compétitions
- Cahier K : Entraînement (à paraître)

## Cahier A : Techniques de Canne de combat, ce qui évolue

Les attentes de nos pratiquants sont fortes. Nous avons opté pour de réelles évolutions, améliorations et modernisations. Nous avons axé nos efforts sur la simplification, la suppression des multiples couches d'interdits dans le but de retrouver une variété technique.

### Une nouvelle zone de touche

Une zone de touche supplémentaire, la touche en dos est désormais autorisée. Elle donne une ouverture supplémentaire à l'adversaire, et également une incertitude nouvelle dans l'assaut. Par la même occasion elle supprime les litiges d'arbitrages (les "voltes obstructives"). Elle donne une nouvelle expression tactique **et** à l'attaquant **et** au défenseur.

### Gestuelle des coups

- La gestuelle des coups a été révisée pour être efficace tout en étant non traumatisante.
- Des restrictions d'utilisation ont été supprimées. Ainsi la poursuite d'un coup dans le vide (au-delà de l'axe de combat) n'est plus sanctionnée. Elle s'auto-sanctionne elle-même par une perte de temps, sauf si elle est tactique (pour enclencher une volte par exemple).
- Pour faire simple, le développé complet de l'attaque doit être obtenu avant la fin de la trajectoire et non plus au passage du plan médian du canniste.
- La parade chassée est autorisée dans la mesure où elle n'est pas utilisée pour désarmer l'adversaire. La difficulté de juger si la parade était chassée ou pas est supprimée. Les cannistes et coachs vont donner libre court à leurs innovations et leur savoir-faire pour créer les contre-mesures appropriées sachant que nous sommes dans l'assaut de sport de combat et non de la self-défense.

## Libéralisation de l'attaque en jambe, une évolution majeure pour améliorer le jeu dans les assauts et les assauts pour TOUS

- Cette libéralisation permet aux tireurs une plus grande créativité pour les touches en jambe. Elle permet également à des tireurs qui ne peuvent pas se fendre de pouvoir tout de même toucher la zone basse

- Elle propose des gestuelles à caractère non traumatisantes. Le genou n'est absolument plus verrouillé sur la jambe arrière, il est "presque" totalement libre, il ne doit néanmoins pas toucher le sol !
- Elle facilite le travail des juges pour qu'ils ne se focalisent que sur la gestuelle du bras, de l'arme et de la trajectoire, ce qui est ce pourquoi la canne de combat est connue.
- Les flexions sont autorisées et généralisées. Elles aussi donnent une autre distance de touche et d'autres possibilités de gestion de l'assaut.
- Elle ouvre à de nouvelles technico-tactiques :
  - De nouvelles distances de combat : La hauteur de fente a été relevée. De la hauteur de fente, découle la distance de touche. Une fente moins basse donnera moins d'allonge mais permettra de toucher lorsqu'on est plus près.
  - La touche sur la bonne zone de frappe de même qu'une trajectoire propre restent un gage de qualité de la technique.
- Elle autorise les possibilités de touche de façon à ce qu'une action tactique ou technique pourtant correctement effectuée ne soit pas annulée parce que la jambe arrière du tireur n'était pas tendue (par exemple).

L'objectif final de descente en jambe est de **toucher la bonne zone de touche** et de respecter des critères de validité **simplifiés**.

#### Un mot sur l'anti-jeu

L'anti-jeu n'est plus "préventif". Il devient une sanction sur une action effectivement réalisée ; l'adversaire a avancé sur le coup de l'adversaire, rendant la touche adverse invalide à l'impact, il y a anti-jeu. Avancer sur l'adversaire qui n'attaque pas n'est pas de l'anti-jeu mais une tactique de combat comme une autre. L'arbitre régule les abus. Avancer sur l'adversaire durant une attaque adverse mais sans se faire toucher (parade ou esquive) n'est pas un anti-jeu si cette action est suivie immédiatement d'une attaque.

#### Redonner du jeu

- Supprimer les couches d'interdit, redonner une variété technique : Chaque technique doit avoir sa chance d'être comptabilisée en assaut. Le canniste ne doit pas être pénalisé pour avoir utilisé une technique que le juge ne comptabilisait jamais, du fait des critères de validité qui étaient extrêmement sélectifs. Les armés sont désormais moins accentués, plus pragmatiques.
- Les manipulations multiples de la canne (lancée de canne, jonglage...) sont autorisées mais l'attaque de l'adversaire pendant les manipulations est également autorisée. Un canniste lance sa canne en l'air, son adversaire peut le toucher sur les zones de frappe pendant que la canne est en l'air.
- Le grand écart (rare) pourra être utilisé. L'adversaire pourra également toucher les jambes du canniste au sol pendant le grand écart. Là aussi **chaque canniste joue son jeu et prend les responsabilités de ses actes**.

L'objectif final reste bien de toucher proprement au bon endroit. Simplifier, améliorer la richesse des possibilités dans l'assaut, tout en assurant une lisibilité accrue pour le spectateur.

Et au final, donnons envie de pratiquer à TOUS, à toutes les tranches d'âge avec leurs moyens et compétences.

## Cahier C : Techniques du Bâton fédéral, ce qui évolue

### Un point clef, une ouverture dans l'utilisation des techniques

Les fentes remontées plus haut (jusqu'à 45°) sont autorisées. Les coulissés et piqués sont inclus aux techniques de base (avec quelques contraintes et obligations).

Ces ouvertures techniques sont nouvelles pour certains bâtonnistes, pour d'autres elles se pratiquaient en club depuis longtemps. Le piqué (pic) et le piqué avec le talon sont autorisés en trajectoire horizontale (vers l'abdomen uniquement) et descendant vers les pieds.

Les coulissés horizontaux ou verticaux associés aux possibilités de piqués et piqués avec le talon viennent compléter les techniques classiques et donnent une richesse de jeu nettement plus importante.

Cette ouverture a des effets positifs inattendus. Des techniques peu utilisées retrouvent leur lettre de noblesse. Le croisé bas, l'enlevé (et surtout leurs armés) redeviennent très utiles, associés aux piqués, ils créent de nouvelles possibilités d'incertitude dans les attaques. Derrière ces premiers retours visibles, nous attendons d'autres retours qui seront riches, nous n'en doutons pas.

### Le coulissé balancé, une entrée dans le cahier N°10

Le coulissé balancé est pratiqué en club depuis longtemps. Il fait son entrée dans le cahier N°10. Issu de la rencontre d'une volte et d'un coulissé, le coulissé balancé ressemble aux coups balancés en Savate. A tester avec ses nombreuses variations.

### En résumé

Des jeux technico-tactiques se développent, se démultiplient. La technique, un temps sclérosé, se débloque et donne le gout de trouver des jeux de combat variés. La sécurité n'a néanmoins pas été oubliée, des obligations claires donnent les contours de la sécurité dans toutes ces techniques et leur mise en œuvre (voir obligations).

Creusez, vous allez découvrir que vous pourrez innover dans de nouveaux savoir-faire et techniques plus riches et plus évoluées. Peut-être avez-vous déjà une mine de diamant au bout de votre bâton fédéral.